



Commune de Saint-Martin

ZONE RESERVEE

Nouvelles zones réservées

03 - La Luette / La Crettaz

Espace Territoire SA
Urbanisme et aménagement du territoire
Rue de la Vallée 216, 1950 Sion
Tél. 027 232 01 74
www.espace-territoire.ch

AZUR Roux & Rudaz sàrl | rue du Socx 16B | 1960 Sion
+41 27 323 02 06 | info@azur-sarl.ch | www.azur-sarl.ch

ECHELLE : 1/2 500

Nax, février 2020

Décidé par le Conseil municipal de Saint-Martin en séance du

Le Président

Le Secrétaire

Légende :

- Zone du centre des villages
- Zone d'extension de village
- Zone mixte habitation-commerce-service
- La zone d'habitation de moyenne densité
- Zone d'habitation de faible densité I
- Zone d'habitation de faible densité II
- Zone du Hameau de Baule
- Zone mixte touristique résidentielle-commerciale
- Zone mixte artisanale-habitation
- Zone artisanale
- Zones de constructions et d'installations publiques A
- Zone d'activité sportive
- Zones de mayens
- Zones agricoles 2
- Zones agricoles protégées
- Zones d'extraction et de dépôt de matériaux à aménager
- Zones de dépôt des matériaux
- Aire forestière
- Zones de constructions et d'installations publiques B
- Zones de constructions et d'installations publiques S
- Cours d'eau
- Zone de protection des rives
- Zone de jardins
- Zone mixte à aménager L'Evouette
- Incultes
- Route en zone à bâtir
- Route hors zone à bâtir
- Bâtiment
- Bâtiments en constructions
- Bâtiment en cours de cadastration
- Périmètre de la zone réservée

